

ARC < 102 >

mai-juin
2023

infos

JOURNAL DE L'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

www.agglo-compiegne.fr



Le port de plaisance de Compiègne : un écrin de verdure en cœur de ville

P4- Budget 2023

P6- Le leader mondial du
bâtonnet de glace est à
Saint-Sauveur

P7- Ça roule pour le plan
vélo



L'Université Dans la Ville fête ses 30 ans

Depuis 30 ans, avec aujourd'hui plus de 500 adhérents, l'UDV a pour vocation d'accueillir, sans considération d'âge ni de diplôme, tous ceux qui souhaitent acquérir, entretenir ou perfectionner leurs connaissances en proposant des cycles de conférences en arts, sciences, histoire, littérature, société, patrimoine...

La diversité du choix des conférences et le niveau de connaissances et de documentation des conférenciers permettent aux adhérents de parfaire leur culture lors de présentations très agréables. Ces moments sont aussi l'occasion de rencontrer et d'échanger avec d'autres personnes également passionnées par les thèmes présentés.

Ne manquez pas les 2 événements phares :

- Le **mardi 6 juin à 17h**, aux salles Saint-Nicolas : Présentation de la saison 2023/2024.
- Le **mardi 13 juin à 20h30**, à l'Espace Jean Legendre : le spectacle anniversaire, musical, festif et humoristique : *La Framboise Frivole*.

Réservations à l'Office du Tourisme de Compiègne, du 9 mai au 10 juin.



EIFFAGE
IMMOBILIER

Profitez du meilleur choix et des meilleures offres de lancement

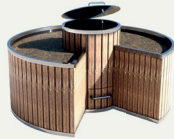
Tél : 03 44 23 50 00 *

Pour habiter ou investir

RE 2020
RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

* Les informations recueillies par notre société feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de clientèle et, éventuellement, à la prospection commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », vous bénéficierez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à Eiffage Immobilier, 11 place de l'Europe - 78140 Vélizy-Villacoublay. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Le Fonds Vert se poursuit en 2023



Le Fonds Vert mis en place dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (CTE) de l'ARC se poursuit.

Vous êtes une association ou une structure éducative et vous avez un projet pour contribuer à la transition écologique sur le territoire de l'ARC ? Candidatez pour obtenir une subvention en déposant votre dossier avant le 15 mai 2023 à l'adresse mail suivante : transition.ecologique@agglo-compiegne.fr



Retrouvez toutes les informations sur : www.agglo-compiegne.fr/le-fonds-vert-de-larc



L'UTC fête ses 50 ans !

Créée en 1972 pour être une université expérimentale de technologie, l'Université de Technologie de Compiègne, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, a accueilli sa première promotion d'étudiants en 1973.

Chaque mois, de nombreux événements viendront célébrer cette année anniversaire de l'UTC !



Découvrez le programme sur : <https://www.utc.fr/50-ans/>

L'Hôtel de Ville de Compiègne vous ouvre ses portes...



À l'occasion de la 19^e édition de la « **Nuit européenne des musées** » le **samedi 13 mai** prochain, venez découvrir la salle du conseil, le bureau du Maire, la salle des pas perdus, la salle des mariages, la salle des anciennes commissions, le salon d'honneur, mais également le cabinet Vivenel.

Une animation musicale sera proposée dans la salle du conseil, de 20h00 à 23h00, par le Duo Isaïade.

Visite libre et entrée gratuite, de 20h00 à minuit.

Retrouvez la version audio de ce magazine en flashant ce QR Code :



ÉDITORIAL

Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne

Budget 2023 : l'Agglomération tient le cap !

Le conseil d'agglomération a voté, le 6 avril dernier, le budget primitif de l'Agglomération de la Région de Compiègne. Élaboré dans un contexte financier marqué par l'inflation, il traduit une solidarité renforcée des 22 communes de l'agglomération.

Les orientations budgétaires pour 2023 confirment la tenue des engagements de l'Agglomération auprès de ses administrés au travers de ses 13 budgets.

Le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) élaboré en 2022, reste notre feuille de route qui définit nos priorités et nos objectifs en matière d'investissements jusqu'en 2026. Nous y consacrons 14 millions d'euros chaque année. Ce PPI est actualisé en 2023 pour le rendre cohérent avec les contraintes budgétaires et réglementaires et s'adapter aux changements de l'environnement économique.

Face à la crise énergétique et à l'inflation que nous connaissons, vos élus mettent tout en œuvre pour que notre territoire puisse poursuivre ses projets et accroître son attractivité à l'égard des entreprises, seule politique de nature à favoriser l'emploi et l'équilibre social.



+ de 47 000 followers



Suivez toute notre actualité sur notre page Compiègne et son agglomération



Budget 2023 : les chiffres clés



BUDGET PRINCIPAL
78 795 001 €



AMÉNAGEMENT
46 616 859 €

**1 budget principal +
12 budgets annexes
= 174 847 570 €**

(Les montants indiqués sont ceux du Budget Primitif 2023 hors reports et comprennent les sections fonctionnement et investissement)



Dynamiser notre territoire grâce à une gestion rigoureuse

Depuis sa création, l'Agglomération de la Région de Compiègne s'inscrit dans une gestion dynamique, rigoureuse et volontariste, porteuse de nombreux projets au service de ses administrés et pour le développement harmonieux de son territoire.

Le budget 2023 confirme cette tendance et poursuit les actions entreprises dans le cadre d'un **Plan Pluriannuel d'Investissement** (PPI) ambitieux élaboré en 2022 pour un territoire toujours plus attractif dans lequel chaque commune et chaque habitant y trouve son compte.

Dans cette perspective, l'ARC veille tout particulièrement à préserver une bonne santé financière, pour assurer la réalisa-

tion de ses projets, grâce à une gestion rigoureuse qui s'appuie notamment sur les points suivants :

- > Une maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- > Une optimisation des recettes de fonctionnement,
- > Un haut niveau d'épargne brute,
- > Une stabilité de la pression fiscale avec le gel des taux compte tenu de la revalorisation des bases locatives de 7,1 %,
- > Un haut niveau d'investissements,
- > Un recours à l'emprunt limité pour préserver un endettement modéré,
- > Un développement continu de l'attractivité du territoire,
- > Un service public de qualité.

Transports : le verdissement des bus s'accélère



En 2023, 2 M€ de dépenses d'équipements sont prévues pour le budget transports (0,8 M€ en 2022) pour l'acquisition de 3 nouveaux bus alimentés au BioGNV. À terme, les 22 bus utilisés pour assurer les transports intercommunaux seront tous alimentés par ce gazole d'origine 100% agricole.



Financés par les entreprises, les transports urbains et périurbains de l'ARC, continuent de se développer dans les nouvelles Zones d'Activités Economiques de l'agglomération pour satisfaire vos besoins en déplacements.



“ Le budget s'inscrit dans la continuité d'un niveau d'investissement ambitieux, conformément au PPI élaboré pour la période 2022-2026, avec un gel des taux de fiscalité. ”

Laurent Portebois

2^e Vice-Président de l'ARC,
délégué aux finances, au contrôle de gestion
et aux ressources humaines
Maire de Clairoix



TRANSPORTS
14 582 565 €



DÉCHETS
12 432 694 €



ASSAINISSEMENT
8 556 633 €



EAU
7 172 047 €

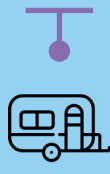
TOURISME
2 112 223 €



HÔTEL DE PROJETS
1 387 500 €



GENS DU VOYAGE
1 398 936 €



AÉRODROME
1 040 687 €



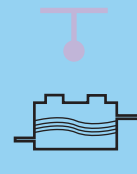
RÉSIDENCE JEAN-LEFORT
510 319 €



ZA CHAMP DOLENT*
232 106 €



SPANC**
10 000 €



*Le Champ Dolent est une zone d'activité de Verberie

** le SPANC est le Service Public d'Assainissement Non Collectif, il s'adresse aux secteurs isolés, non raccordés au réseau d'assainissement

L'essentiel des budgets 2023

● **19,3 M€** de dépenses d'équipements prévues au **budget principal** (17,2 M€ en 2022), avec notamment :

- La poursuite du plan vélo,
- Des travaux dans les écoles notamment à La Croix Saint Ouen et Margny-Lès-Compiègne,
- Des travaux d'économie d'énergie,
- Des travaux au Pôle événementiel Le Tigre,
- La poursuite de l'installation de caméras de vidéoprotection.

● **8,5 M€** de dépenses d'équipements prévues au **budget assainissement** (7,5 M€ en 2022) avec notamment la mise en conformité de réseaux d'assainissement et des travaux sur les réseaux de Béthisy-Saint-Pierre, Clairoix, Choisy-au-Bac, Compiègne, Venette et Verberie.

● **7,1 M€** de dépenses d'équipements prévues au **budget eau** (5,1 M€ en 2022) avec notamment un programme de renouvellement des canalisations pour 2,9 M€.

● **1,1 M€** de dépenses d'équipements prévues au **budget déchets** (1,3 M€ en 2022) notamment pour l'installation de conteneurs à verre pour tout le territoire et l'achat de corbeilles de rue.

● 1,2 M€ de dépenses d'équipements prévues au **budget tourisme** (1,1 M€ en 2022) pour des travaux sur le site de Saint-Pierre-en-Chastres à Vieux-Moulin et pour l'équipement et les études pour le centre immersif multimédia.



Dans la continuité du Parc du Bois de Plaisance à Venette, le Parc d'Activités d'Aiguisy est créé à Lachelle.

Budget aménagement : favoriser l'emploi et l'habitat



Les **aménagements s'accélèrent** avec **17,7 M€** de dépenses d'aménagement prévues au budget aménagement des zones d'habitation (ZH) et de ZAC (12,5 M€ en 2022), avec notamment :

- La poursuite de la Prairie II à Margny-lès-Compiègne,
- Le développement du Pôle des Hauts de Margny,
- La poursuite de la ZAC du Camp des Sablons à Compiègne,
- La poursuite du Maubon à Choisy-au-Bac,
- Les études et achats de foncier pour la Grande Couture à Clairoix et d'autres zones artisanales de l'Agglomération,
- La création du Parc d'Activités d'Aiguisy à Lachelle,
- Et bien d'autres projets d'habitation en lien avec le PPI.

[Les acteurs de l'agglo]

Le leader mondial de la fabrication du bâtonnet de glace est à Saint-Sauveur

L'entreprise familiale *smart wood*, installée sur la commune depuis 1928, est spécialisée dans la fabrication de bâtonnets en bois pour crème glacée. Aujourd'hui produisant dans 11 pays et exportant sur les 5 continents, le groupe emploie plus de 1 000 salariés, dont 120 sont localisés au siège à Saint-Sauveur.



Smart wood fabrique pour les plus grands groupes agroalimentaires des bâtonnets en hêtre. En effet, le hêtre est non odorant, il ne donne aucun arrière-goût et n'est pas râpeux, ce qui en fait un bois particulièrement adapté pour l'industrie alimentaire. Utilisant comme matière première une ressource naturelle provenant de forêts certifiées, l'entreprise est particulièrement sensible à la préservation de l'environnement. Elle apporte un soin tout particulier à se sourcer avec des achats de hêtre local. Une valorisation énergétique des déchets de bois permet ensuite de les réutiliser comme combustible.

Les innovations technologiques mises au point au sein de son propre centre de

recherche et développement de Saint-Sauveur ont permis à *smart wood* de se hisser comme leader mondial dans son marché de niche. Cette réussite est le fruit d'un travail collectif où l'humain est placé au cœur de la stratégie de l'entreprise.

Pour maintenir sa position de leader en produisant des bâtonnets de haute qualité, l'enseigne a créé la « *smart academy* » pour former ses futurs talents, managers, ingénieurs, personnels de support ou techniciens, et poursuivre son développement.



Contact :
www.smartwood.world



Qui se cache derrière l'Imaginarium Festival ?

Ils sont âgés de 18 à 23 ans et sont 90 étudiants de l'Université de Technologie de Compiègne, à organiser durant 10 mois, chaque année, l'édition suivante de l'Imaginarium Festival. Structurés telle une véritable entreprise, ces étudiants bénévoles consacrent en moyenne 5 heures par semaine pour orchestrer ces deux jours de festival musical éclectique dans l'unique but de rassembler un maximum de personnes dans une ambiance festive.



Anna Cariou, Présidente de l'association et Zoé Perrin, responsable du pôle presse, étudiantes en génie urbain pour la première et en biologie pour la seconde, sont ravies de participer à l'organisation de cette 10^e édition du Festival. Il se déroulera les 27 et 28 mai prochains dans l'enceinte du pôle événementiel le Tigre, sur les Hauts de Margny. Particulièrement investies dans leurs missions, elles œuvrent pour que cette nouvelle édition soit un succès et profitent de cette expérience pour ac-

quéir des compétences en management, logistique et organisation de projet, certes parfois bien éloignés de leurs cursus universitaires en cours, mais pour autant, très enrichissantes.

Les 90 étudiants engagés pour 1 an dans cette mission, peuvent s'appuyer sur l'important travail de transmission réalisé chaque année par l'équipe précédente. En effet, toute leur organisation repose sur la transmission et la traçabilité, nécessaires à la reprise du flambeau annuel.

Cet événement musical participe grandement au rayonnement de l'attractivité de notre territoire, et nous leur souhaitons que cette 10^e édition anniversaire soit un véritable succès et batte tous les records d'affluence !



Contact et billetterie :
www.imaginariumfestival.com





© Resonance Films-Guillaume Chacun

Ça roule pour le vélo !

Lancé en 2021, pour une durée de 6 ans, le plan vélo de l'Agglomération de la Région de Compiègne se concrétise.

Issu d'une large concertation, le plan vélo adopté en 2021 comporte à la fois de nouvelles liaisons cyclables ainsi que l'aménagement de tronçons pour relier les liaisons existantes entre elles. L'objectif pour la collectivité est de fluidifier le trafic urbain, de réduire la pollution de l'air et sonore et ainsi réduire notre empreinte écologique.

LE BUDGET



6,3 millions d'euros H.T.
consacrés sur 6 ans.

Les nouveaux aménagements cyclables

Parmi la trentaine d'opérations d'aménagements cyclables du plan vélo, certaines ont été réalisées, comme par exemple :

- La **nouvelle piste du sud de Compiègne**, avec la transformation de l'ancienne pénétrante.
- La **liaison entre le Parc Technologique des Rives de l'Oise à Venette et la gare de Jaux** dont la première phase est achevée. À terme, elle permettra la continuité de la piste cyclable existante en rive droite de l'Oise, du centre-ville de Compiègne à la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées.
- La **liaison pour relier les 3 lycées** : Pierre d'Ailly et Mireille Grenet à Compiègne et Charles de Gaulle à La Croix Saint Ouen.
- L'installation d'une **quarantaine d'abris vélos couverts** sur les communes de l'ARC.



Abri vélos installés au pied du Pont-Neuf à Margny-lès-Compiègne et sur le parking du gymnase de Lachelle.



Louer votre vélo, c'est possible !

Pour **2 jours, 1 semaine, 1 mois ou 1 an**, découvrez toutes les possibilités de location à l'agence VéloTIC située sur le parvis de la gare de Compiègne. L'agence propose des **vélos classiques, à assistance électrique ou pliants**.

L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 10h et de 16h30 à 19h.



Le petit +

L'agence VéloTIC est ouverte **le week-end de mai à septembre inclus**

de 9h à 12h et de 16h à 19h.



Pour plus de renseignements :
velotic.compiègne@transdev.com
07 78 07 28 08

Le port de plaisance de Compiègne : un écrin de verdure en cœur de ville



Le territoire de l'Agglomération de Compiègne compte deux ports de plaisance, ceux de Compiègne et de Jaux. Depuis 2009, avec le transfert de la compétence tourisme de la ville de Compiègne à l'ARC, l'agglomération assure la gestion administrative et financière du port de plaisance de Compiègne.

Un atout majeur pour le tourisme

Idéalement situé en cœur de ville, à proximité de la gare et à seulement quelques minutes à pied du site nouvellement réhabilité de l'École d'état-major et des commerces, le port de plaisance offre de nombreux atouts aux plaisanciers en escale à Compiègne.

Le port, **ouvert toute l'année**, s'étend sur 2 hectares et compte **80 emplacements** permettant d'accueillir les plaisanciers, mais également jusqu'à 200 bateaux de passage chaque année.

La ville de Compiègne, au confluent de l'Oise et de l'Aisne, représente un point de passage privilégié pour le tourisme fluvial à destination de la **Belgique**, des **Pays-Bas**, de l'**Allemagne**, du **Danemark**, de la **Norvège** et du **Royaume-Uni**.



“ L'excellente relation entre les services de l'ARC et le CYC a permis la réalisation de nombreux travaux de rénovation avec notamment, la réhabilitation complète de la capitainerie fin 2022. Cela représente un atout supplémentaire pour les plaisanciers. ”

Pascal Legros,
Régisseur et Président
du Compiègne Yacht Club



Le partenariat avec le Compiègne Yacht Club

L'Agglomération de la Région de Compiègne s'appuie sur l'association du **Compiègne Yacht Club (CYC)** pour gérer, animer, entretenir et assurer le bon fonctionnement du port.

L'association qui compte 100 adhérents permet, grâce à la disponibilité et à la volonté de ses membres bénévoles, d'assurer un accueil permanent des bateaux de passage et d'encaisser les redevances.

Le CYC accompagne également les plaisanciers français et étrangers de passage à Compiègne pour rendre leur escale la plus agréable possible. Ils leur transmettent toutes les informations nécessaires pour se restaurer et découvrir la cité impériale et ses alentours.

Un vent de fraîcheur souffle sur le port

Après un dragage en 2019, l'ARC a entièrement rénové la capitainerie en novembre 2022 pour permettre l'accueil des plaisanciers dans des conditions optimales, avec l'installation de douches et de sanitaires supplémentaires.

De son côté, l'association a également engagé de nombreux travaux de remise en état depuis 2021, avec notamment la réfection de la rampe de mise à l'eau, des pontons ou encore du parking des remorques.

La protection incendie du port a été conjointement réalisée en 2022.

Dans l'objectif de poursuivre l'amélioration de l'accueil des plaisanciers, le port va

connaître d'autres améliorations avec, par exemple, le changement des huisseries de la capitainerie, ou encore l'aménagement d'une darse pour les barques.

Obtention d'un anneau au port

Le port affiche complet pour les anneaux à l'année. Vous avez néanmoins la possibilité de vous inscrire sur liste d'attente pour l'obtention d'un anneau au port de plaisance de Compiègne. Des places sont réservées pour les bateaux de passage et pour l'hivernage.



“ Le port de Compiègne est à la fois agréable et paisible. Sa situation nous permet de faire nos courses à proximité, tout en vivant au plus près de la nature. Cela fait maintenant un an que nous avons fait le choix de vivre sur notre bateau et nous en sommes très heureux. Au port, on ne se sent jamais seul, en cas de besoin, on trouve toujours de l'aide ou un conseil ! ”

Annie et Jean-Pierre Kalafatis, résidents au port de plaisance

Les services de la capitainerie



Amarrage



Eau



Électricité



WC



Douches



Laverie



Salle de détente



Réception du courrier et des colis



Rampe de mise à l'eau



Mise à disposition des guides touristiques



Mise en relation pour accastillage et autres services (station-service...)



Wifi



Contact : :
portdeplaisancecompiègne@gmail.com
06 74 70 49 02

le savez-vous?

Copropriétaires, comment rénover efficacement votre bâtiment ?



Habitat Rénové avec France Rénov'

Réunion d'information

Copropriétaires, comment rénover efficacement votre bâtiment ?

Samedi 10 juin 2023
10h à 12h

Aide et conseil à la rénovation énergétique

Margny-les-Compiègne
Salle Marcel Guérin

Logos: ARC COMPIÈGNE, adil, France Rénov', SOLIHA, Agence régionale de l'habitat, COMPIÈGNE

Comme tout bâtiment, votre immeuble peut nécessiter des travaux de rénovation pour rester en bon état. Concilier les travaux importants (ravalement, étanchéité de toitures...) avec une rénovation énergétique est une opération avantageuse et utile.

Une opération globale est plus efficace et moins coûteuse pour chaque copropriétaire qu'une rénovation individuelle. Pour préparer ces travaux de rénovation de la meilleure manière possible, Habitat Rénové, le guichet unique créé par l'Agglomération de la Région de Compiègne en partenariat avec France Rénov' et l'ADIL de l'Oise, vous informe et vous conseille sur les dispositifs existants.

Ne manquez pas la **réunion d'information** à l'attention des **responsables de copropriété et des syndicats** le **10 juin 2023 à 10h à la salle Marcel Guérin de Margny-lès-Compiègne**.

Tout copropriétaire motivé, même non membre du conseil, peut y participer : n'hésitez à venir pour relayer nos informations. Vous aurez alors toutes les clés en mains pour en discuter avec votre conseil syndical et décider ensemble des travaux à réaliser !



Pour plus de renseignements :
contact@habitat-renove.fr
03 44 85 44 95

EXPRESSION DES MINORITÉS



Étienne DIOT

Conseiller municipal de Compiègne
etienne.diot@mairie-compiegne.fr
06 81 62 66 10

Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY

Conseillère municipale de Margny-lès-Compiègne
emmanuelle.guillaumemonnery@margnylescompiegne.fr
06 81 25 77 09

Il n'y a pas de développement responsable, il n'y a que des preuves de développement responsable !

Philippe Marini communique beaucoup : « plantons des arbres », « la mer commence derrière votre plaque d'éégout », « trions nos déchets ». Mais dans les faits, quelle place pour le respect de l'environnement dans les projets d'aménagement ?

La création de la ZAC d'Aiguisy à Lachelle sur 23ha de terres agricoles a mis en lumière **un non-respect des procédures et l'absence d'étude d'impact environnemental sérieuse**.

- Des documents ont été communiqués **hors délais** au vote du Conseil d'agglomération, nécessitant un nouveau vote

- **Sévère rapport** de la Mission régionale environnementale : étude d'impact très

légère, mesures compensatoires absentes, études sur la qualité de l'air et le surplus de trafic routier inexistantes, impact sur la réduction des capacités de stockage carbone non étudié...

Accueillir des **entreprises** sur notre territoire ? **Oui !**

A n'importe quel prix ? Non !

Dans le **respect du Droit**, avec **des études d'impact environnemental réelles et transparentes**. N'en déplaise à Philippe Marini, élu depuis quatre décennies (!), en 2023, **on ne construit plus comme dans les années 80**. Il en va du **respect de l'Agglomération envers ses habitants** et de sa **crédibilité auprès des investisseurs**.

Suivez l'avancement du Canal en ligne

Le nouveau site Internet du Canal Seine-Nord Europe vous permet de suivre l'avancement de ce projet qui s'étend, dans l'Oise, sur 33,6 km entre Compiègne et Libermont. Carte interactive, emploi, calendrier du projet... vous y trouverez de nombreuses informations !

Rendez-vous vite sur : www.canal-seine-nord-europe.fr rubrique « Le Canal chez vous ».

Vous voulez suivre l'actu du Canal ? Abonnez-vous aux newsletters grâce au QR code.



**Je scanne,
je m'abonne
aux lettres
d'infos du Canal**

Restons connectés !
par mail : compiegnois.noyonnais@scsne.fr
en ligne : <http://www.canal-seine-nord-europe.fr/>



Vous rêvez de créer votre startup ? Rejoignez iTerra !



© iTerra

De l'idée à la création d'entreprise, en passant par le business plan, l'installation sur le territoire, le recrutement, la levée de fonds, et bien plus encore... Rejoignez iTerra, incubateur et accélérateur de l'Oise pour être accompagné dans la réalisation de votre projet entrepreneurial innovant !

Découvrez les différents programmes d'accompagnement et postulez sur : iterra.fr/rejoindre-iterra

Les espaces Cyber-base vous accompagnent encore plus !

Les 3 espaces Cyber-base de l'ARC aménagent leurs horaires pour vous accompagner dans vos différents usages numériques :



Cyber-base Bellicart

7 rue de la Bannière du Roy
à Compiègne
03 44 85 24 27
Lundi et **vendredi** • 9h00-12h30 /
14h00-17h45
Mercredi • 14h00-17h45
Samedi • 14h00-16h45

Cyber-base Pompidou

5 rue Édouard Branly
à Compiègne
03 44 42 56 30
Mardi, mercredi et jeudi • 14h00-17h45
Lundi et vendredi • 9h00-12h30 /
14h00-17h45

Cyber-base Verberie

Château d'Aramont, 1 rue Saint Pierre
à Verberie
03 44 42 56 30
Lundi et mardi • 14h00-17h45
Mercredi • 10h30-12h30 /
14h00-17h45
Vendredi • 9h30-12h30

Horaires supplémentaires



Pour plus de renseignements :
cyberbase.agglo-compiegne.fr

C'est où ?

Ce **jeu d'arc**, situé sur la commune de **Béthisy-Saint-Martin**, a été construit en **1863**. Il est composé de 3 pas de tir à 50 mètres.

Trois Bouquets Provinciaux y ont été organisés en 1923, 1947 et 1968. Ces événements traditionnels qui perdurent depuis le Moyen-Âge, permettent de rassembler, le temps d'une journée, des archers qui pratiquent le tir Beursault.

Le site est aujourd'hui toujours utilisé par la 1^{re} Compagnie d'arc de Béthisy pour ses entraînements, et il accueillera même plusieurs compétitions fédérales en 2023.

DEVINEZ !



À VOTRE SERVICE !

7j/7 • Midi & soir

**Portage de repas
à domicile**

l'aide à domicile
ADHAP

**Livraison
9,22€/jour***

Midi & Soir
à domicile signé Adhap



✓ **C'est vous qui choisissez !**

Vous avez le choix entre 3 entrées, 3 plats, 3 accompagnements, 3 produits laitiers, 3 desserts et un potage.

✓ **Vous êtes livré à domicile**

✓ **Dégustez !**

SI
services à
la personne

-50%
DE RÉDUCTION
OU CRÉDIT
D'IMPÔTS

**Communes desservies :
les communes de l'ARC
et leurs voisines**

*9,22€ par jour après réduction d'impôt.
Prix avant crédit d'impôt : 12€/jour. Le crédit d'impôt est valable sur la livraison uniquement.

ADHAP OISE EST - 149 rue de Paris

Appelez-nous au 03 44 36 72 96

OFFRES SPÉCIALES

sur les matelas, couettes, oreillers et le linge de lit d'été

**Envie
d'été!**

du 17/05 au 10/06/23

1963 - 2023
60
ANS
Lingerie Y. Lamouche



Grand Litier

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07



21

CENTURY 21

Infinity

- DEPUIS 2002 -

www.century21.fr

**La vente de neuf,
pour optimiser
ses revenus fonciers**

**Pour connaître nos offres disponibles
à prix direct promoteur, contactez :**

Caroline CAVEL et Anne-Laure HAZARD au 03 44 23 22 21

**Nos 5
agences**

Compiègne

03 44 23 22 21

Senlis

03 44 53 05 05

Lacroix St-Ouen

03 44 91 04 04

Ressons-sur-Matz

03 44 85 84 64

Thourotte

03 44 43 03 88